



Nom :

Prénom :

## *Validation des Acquis de l'Expérience*

### *LIVRET 2*

Titre professionnel :

**Réservé à l'organe certifiant**

Date de réception :

Date de recevabilité :

Cachet de l'organe certifiant:

## Objectifs

Le livret 2 constitue le cœur de votre démarche V.A.E. En effet, c'est lui qui va convaincre le jury que vous maîtrisez les compétences requises pour la délivrance du titre de *Technicien Bureau d'Etudes Réseaux Numériques*. Il a pour objectif de vous inciter à faire le point sur votre vécu professionnel. Au cours de cette réflexion, vous redécouvrirez des savoir-faire, des compétences que vous aviez perdus de vue, mais qui font partie de vos acquis et qui, peut-être, serviront pour votre démarche actuelle. A l'issue de la rédaction de ce livret, vous aurez une vision plus claire de votre parcours et de vos acquis et cela sera un atout pour aborder la suite de votre formation ou de votre carrière.

Ce livret est votre meilleur outil de communication. Son objectif est de convaincre le jury qu'il a toutes les raisons de valider le titre que vous visez. Il doit donc être factuel, précis, synthétique et étayé. Sa taille ne fait pas sa qualité ! Ce livret doit mettre en relief vos compétences personnelles. Le jury a besoin que vous lui parliez de vous-même. Personnalisez-le, appropriez-le-vous.

## Le référentiel de compétences

Le référentiel est le cadre que vous devez suivre pour rédiger votre livret. Il regroupe l'ensemble des compétences qui sont évaluées pour l'obtention de la certification. Les compétences sont regroupées en unités de compétences, correspondant aux grandes activités de la fonction de *Technicien Bureau d'Etudes Réseaux Numériques*. Ce référentiel correspond au descriptif des tâches effectuées dans le cadre de la fonction décrite ainsi qu'aux compétences évaluées, tel qu'il a été présenté au R.N.C.P.

## Les fiches de mission

Elles décrivent votre contribution personnelle dans la vie des organisations dans lesquelles vous avez travaillé ou effectué des missions. Chaque fiche vient justifier une ou plusieurs compétences du référentiel. Vous trouverez plus loin des modèles de fiches dont vous pouvez vous inspirer ainsi que des explications détaillées pour vous aider à les remplir.

## Votre identité

Nom: .....

Prénom: .....

Date de naissance: .....

Lieu de naissance: .....

Adresse: .....

Code Postal: ..... Ville: .....

Tel domicile: ..... Tel mobile : .....

Adresse mail:.....

Date de recevabilité: .....

Date de réunion 1: .....

Date de réunion 2:.....

Date de réunion 3:.....

Dépôt du présent dossier: .....



## Lettre de motivation

## Curriculum vitae

(à saisir ou nous joindre votre cv en pièce jointe)

## Comment vos compétences sont-elles évaluées ?

Chaque compétence sera évaluée selon les 5 niveaux qui figurent ci-dessous.

Pour chaque compétence justifiée dans votre livret, vous devez procéder à une auto-évaluation de votre niveau, le tuteur l'évaluera également puis le jury à qui revient la décision finale de validation.

Évaluation de la compétence	Degré de maîtrise de la compétence				
	N'a pas été formé, n'a pas mis en œuvre	A été formé mais n'a jamais mis en œuvre	Sait mettre en œuvre accompagné	Sait mettre en œuvre seul	Supervise les utilisateurs de la compétence, peut la transmettre
Candidat					
Avis du tuteur					

## Les missions et les compétences

Pour illustrer votre maîtrise des compétences du référentiel, vous devez décrire vos missions, vos situations de travail et vos activités en les contextualisant.

Chaque mission doit pouvoir être rattachée à une unité de compétences et à une ou plusieurs compétences

Chaque mission est décrite dans une fiche, à l'idéal d'une page chacune. Cette fiche peut prendre la forme que vous souhaitez, être personnalisée (je) et doit aborder les points listés dans la fiche suivante. N'oubliez pas de personnaliser et de lier vos descriptions au contexte

Si la mission que vous décrivez est revenue régulièrement dans l'entreprise en question, mentionnez-le.

Enumérez les missions en les rattachant bien à la compétence dont vous souhaitez démontrer la maîtrise.

Vous pouvez utiliser la fiche ci-après si vous le souhaitez.

Vous devez d'abord identifier les missions ou situations de travail qui sont significatives au regard des compétences à démontrer et décomposer ces missions en activités et tâches réalisées. Vous pouvez effectuer ce travail en suivant le cycle de l'activité réalisée : par exemple en décrivant ce que vous faites avant, pendant et après.

Ensuite, reliez chacune de ces tâches et activités avec une compétence du référentiel en vous aidant du tableau de synthèse (vous pouvez relier une activité à plusieurs compétences et avoir également plusieurs activités correspondant à la même compétence).

Ne retenez que les activités les plus significatives par rapport au référentiel.

Quelques questions structurantes pour la décomposition de vos missions :

- Le contexte répond, par exemple, aux questions : QUAND ? OÙ ? QUI ? à QUI ? ou POUR QUI ? et au OU ? (Quel endroit, quel secteur...)
- Problématique et enjeux répond par exemple au POURQUOI ?
- Les activités réalisées répondent au QUOI ? à QUOI ?
- Moyens mis en œuvre répondent au COMMENT ? (Méthodes et comportements, modes opératoires, équipes mobilisées, organisation mise en place)
- Fréquence de réalisation peut répondre au QUAND ? (moment, à quelle époque, durée fréquence)

FICHE MISSION N°
Bloc de compétence n°... Compétence(s) du référentiel visée(s) :
Intitulé de la mission :
Entreprise / Organisation / Autre :
Périodes ou Dates :
Contexte
Problématique et Enjeux
Activités réalisées
Moyens mis en œuvre pour la réalisation des activités
Fréquence de réalisation
Résultats
Éléments de preuve



## Éléments de preuves et annexes

Au-delà du travail d'investigation, d'analyse et de mises en relations des fonctions et activités exercées avec les compétences à attester demandées dans ce livret 2, le jury est attentif à tout ce qui émane de l'expérience acquise en entreprise ou ailleurs.

Au-delà de ce livret seront donc appréciés tous les éléments de preuves, fiches de poste ou de mission, exemplaire des travaux réalisés, faisant ressortir les objectifs fixés et les objectifs atteints, sous quelque forme que cela soit.

Le candidat est libre de fournir tout document venant à l'appui de sa demande. Il peut choisir lui-même de réaliser un dossier pratique ou de synthèse. Il est recommandé d'expliquer qu'elles ont été ses missions et réalisations, son rôle et les activités exercées. A partir de cette réalisation, il peut expliciter les compétences en lien avec le titre qu'il pense avoir acquises. Tout ce qui vient à l'appui de la demande est également pris en considération : lettres de recommandation ou des avis motivés, émanant tant de l'entreprise que de personnalités extérieures....

## Tableau de synthèse

Lorsque vous aurez décrit l'ensemble de vos fiches missions, vous ferez le point, sur les compétences que vous souhaitez démontrer en utilisant le tableau de synthèse qui vous est fourni en **annexe**.

## Parcours détaillé

Dans le but de pouvoir suivre et comprendre votre parcours personnel et professionnel, merci de lister l'intégralité des expériences qui vous ont permis d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences.

Entreprise	Emploi occupé/mission	Date d'entrée	Durée	Activités liées

## L'entretien devant le jury de VAE

Lorsque vous aurez remis ce Livret, vous serez convoqué pour exposer votre projet devant le jury de VAE.

Il vous faudra exposer vos motivations et faire le bilan des compétences dont vous voulez démontrer la maîtrise. Le jury pourra vous interroger sur tout élément qu'il souhaiterait approfondir, et le cas échéant, vous soumettre un mini cas pratique pour juger de tel ou tel élément et apprécier la qualité de votre réaction.

Une épreuve pratique de type étude de cas, et vient compléter la présentation de votre dossier.

## Décision finale

A l'issue de votre entretien, le jury délibère, 3 cas sont possibles :

- La validation de la totalité des compétences requises pour l'obtention de la certification, vous serez alors proposé pour l'obtention au Jury de validation du Titre de *Technicien Bureau d'Etudes Réseaux Numériques*.

- La validation partielle des compétences requises du Titre de *Technicien Bureau d'Etudes Réseaux Numériques* : le jury de validation des acquis indique les compétences ou expériences que vous devrez acquérir pour valider totalement le titre ; il donne les préconisations et les indications sur la manière de les acquérir – par exemple, une expérience professionnelle complémentaire, le suivi d'une formation concernant un domaine particulier, la réalisation d'un travail d'investigation sur un thème particulier...d'autres recommandations pourront être émises selon le profil du candidat.

- La non validation du titre *Technicien Bureau d'Etudes Réseaux Numériques* : le jury doit alors en motiver les raisons. Nous vous rappelons que le jury de VAE est souverain dans ses décisions.

## Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) :.....  
déclare sur l'honneur que les éléments figurant dans ce livret sont le reflet de mes expériences, en vue de valider la Certification demandé.

Je confirme l'exactitude et la véracité des informations figurant dans le présent livret.

Fait à

.....

Date : .....

Signature: